



Le Portail pour pharmaciens Canada pour pharmaciens formés à l'étranger



Pour les diplômés en pharmacie formés à l'étranger qui aimeraient exercer la pharmacie au Canada, le Portail est un nouvel outil qui facilite la recherche de renseignements importants concernant les étapes pour obtenir un permis d'exercice de la pharmacie au Canada. Créé par l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie, en collaboration avec le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada, et grâce à un financement d'Emploi et Développement social Canada, le **Portail pour pharmaciens Canada** est un endroit central où trouver des renseignements et des outils d'auto-évaluation, et il établit un répertoire national confidentiel de documents pour les diplômés en pharmacie formés à l'étranger.

INFORMATIF

Les diplômés en pharmacie formés à l'étranger peuvent trouver tout ce dont ils ont besoin pour mieux comprendre le processus d'obtention du permis d'exercice canadien et s'assurer qu'ils sont prêts à l'entreprendre.

FACILE

Le Portail pour pharmaciens Canada consolide et rationalise le processus d'obtention du permis d'exercice de la profession pour l'ensemble des provinces et des territoires du Canada. Les diplômés en pharmacie formés à l'étranger n'ont qu'à présenter une fois les renseignements sur leur identité et leurs titres de compétence, ce qui permet de réduire les doublons et d'économiser du temps et de l'argent.

PRATIQUE

Les diplômés en pharmacie formés à l'étranger peuvent commencer le processus d'obtention du permis d'exercice dans le Portail, à un seul endroit pratique, partout où il y a accès à Internet. Une fois qu'ils sont prêts, ils peuvent s'inscrire au Portail pour pharmaciens Canada dans leur pays, selon leur propre horaire et à leur propre rythme. Les diplômés en pharmacie formés à l'étranger peuvent également suivre leur progrès à partir de leur compte personnel et confidentiel dans le Portail.

ÉDUCATIF

Le Portail offre aux diplômés en pharmacie formés à l'étranger deux excellents outils d'auto-évaluation : un pour déterminer s'ils sont prêts à exercer et à obtenir le permis d'exercer à titre de pharmacien au Canada; et un pour déterminer les compétences et les connaissances à améliorer en pharmacie, ainsi que les ressources et les occasions d'apprentissage pertinentes.

AXÉ SUR LE CLIENT

En tant qu'un point d'entrée au processus d'obtention du permis d'exercice de la pharmacie au Canada, le Portail pour pharmaciens Canada donne l'accès à des renseignements clairs et à jour sur le permis d'exercice et oriente les diplômés en pharmacie formés à l'étranger dans les différentes étapes du processus. Un soutien personnalisé par téléphone et par courrier électronique est aussi disponible.



Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter www.portailpourpharmacienscanada.ca, envoyer un courriel à portailinfo@napra.ca, ou téléphoner au 613-569-9800.